Pendant la cérémonie, M. Ed. Jacobs, le célèbre violoncelliste, professeur au Conservatoire de Bruxelles, jouera : *Andante religioso* de Th. Dubois; *Aria*, de Bach; *Berceuse de Jocelyn*, de B. Godard. L'orgue sera tenu par M. Gustave Meyer, cousin du nouveau prêtre. Plusieurs Pères bénédictins chanteront la messe.

JRÉUNIONS DE COMMISSIONS. — Les commissions suivantes se réuniront à la Mairie le vendredi 1er mai prochain, pour examiner les questions ci-après :

— La troisième Commission, à cinq heures un quart du soir : Octroi : Vins en bouteilles ; transformation en taxe de remplacement de la taxe d'octroi de 0.50 c. ; — Octroi : Barrages de Mouvaux ; local à affecter à la recette ; propositions de baux ; — Caisse municipale des retraites : Affaires diverses.

— Les première et troisième Commissions, à six heures du soir : Assistance publique : Nouvel hôpital ; exercice des salles ; projet de construction de bâtiments ; — Assistance publique : Sanatorium de St-Poix-sur-Mer ; envoi d'enfants ; renouvellement de la convention ; bains de natation ; vote de M. Louis Noyelle ; — Mont-de-Piété : Prêts sur valeurs mobilières ; avis du Conseil municipal ; — Mont-de-Piété : Exercice 1902 ; compte administratif et compte de gestion ; approbation ; — Mont-de-Piété : Exercice 1903 ; budget supplémentaire ; approbation ; — Mont-de-Piété : Exercice 1904 ; budget primitif ; approbation ; — Secours aux indigents : La Société de secours mutuels des anciens ouvriers de Roubaix et de ses environs ; demande d'adhésion ; — Secours et subsides : La Société de secours mutuels St-Joseph du Synfet et mutte de l'industrie Roubaisienne ; demande de subside.

— Les troisième et quatrième Commissions à six heures et demie du soir : Sapeurs-Pompiers : Renouvellement des uniformes, livraison de drapes ; attribution de bracelets de grade ; adjudication de la confection et de fournitures diverses ; — Secours à l'enfance : Crèches ; objet du mobilier ; — Secours à l'enfance : Cadeaux de naissance ; objet du mobilier ; — Secours à l'enfance : Prêts gratuits ; — Pose de la première pierre du nouvel hospice ; programme des réjouissances ; — Secours et subsides : La fanfare des cheminots *La Jeunesse* ; concours de Gerardmer (Vosges) ; demande de subside.

LES FUNÉRAILLES DE M. JULES SELLE, ressortissant de l'église, qui eut lieu, mercredi matin, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth. Une couronne avait été déposée par le personnel de l'octroi. Des piquets se tenaient la haie des deux côtés du cercueil, derrière lequel marchaient M. Petier, directeur de l'octroi, et une forte délégation de son personnel.

Les cordons du poêle étaient tenus par quatre receveurs : MM. Henri Lepers, Louis Delecaucherie, Pierre Legrand et Arthur Duquesne.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Alfred Selle, employé de la Mairie, du commissaire chef de la police, Bulle, qui avait une assistance en remarquant MM. Gallery, sous-préfet de Lille, adjoints au maire, Delaporte, conseillers municipaux, Laché, Dupuis, commissaires de police ; Dupuis, commissaire central, Le Mouton, des délégations de la police et de la police en tenue, etc.

Le convoi, mercredi soir, vers cinq heures, traversait Roubaix. Une grêle avait pendant plus de cinq minutes, rendu le temps très froid. Le convoi ne dut arriver à Croix qu'une heure environ après l'incident.

LE 1er MAI A ROUBAIX. — Le *Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien*, qui a son siège chez M. Henri Carette, avenue Jussieu, a décidé qu'à l'occasion du 1er mai, une délégation comprenant douze membres ira, vendredi, à la Mairie, à neuf heures et demie, déposer, au cimetière, une couronne sur le monument élevé à la mémoire des victimes du travail. M. Henri Carette prononcera un discours.

UNE EXPOSITION CANINE A ROUBAIX. — La Cynophilie Française de la région du Nord, dont le siège social est 11 bis, place de la Gare, à Lille, organise, à Roubaix, les 13, 14 et 15 juin prochain, une grande exposition internationale de chiens de toutes races. Plus de 300 prix en espèces, objets d'art, médailles de vermeil, d'argent et de bronze, seront décernés à ce concours qui promet d'être des plus importants.

Cette Exposition aura lieu boulevard Gambetta, près la Grande-Place de Roubaix. Le local sera complètement clos et les chiens seront confortablement installés et soignés par la société Spratt's Patent, de Londres.

Les personnes désireuses d'exposer peuvent dès à présent demander le programme au siège, *Bar Continental*, 11 bis, place de la Gare, à Lille, ou écrire au secrétaire, à la même adresse.

Les engagements seront irrévocablement clôturés le 15 mai.

LES DÉVALISEURS DE TAMINETS. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs ont pénétré dans l'estaminet tenu par Mme Vve Dangely, née Marie Schobler, âgée de 78 ans, rue de Toulouse, 79.

Pour pénétrer dans la maison, ils sont passés par la cour. Là, ils ont escaladé. Ils se sont emparés d'une scie, d'ignifugés en fer, d'un et de 10 mètres de tuyaux avec de la pompe à bière, en étain également.

M. Bouchaudon, commissaire de police du 1er arrondissement, a ouvert une enquête sur ce vol.

CAMBRIOLAGES. — M. Pierre-Joseph Vandenbroucke, qui est installé au n° 14 de la rue de Mons, coin de la rue de Lannoy, a été cambriolé depuis quelques jours. Les malfaiteurs ont pénétré dans le magasin par effraction. Les recherches faites n'ont pas permis de découvrir aucun renseignement. Le magasin a été complètement dévalisé. Il a emporté une veste noire, un pantalon bleu, une casquette noire, un cache-nez noir, des chaussures et des sabots.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de M. Etienne Mehu et Cie, un soigneur, Pierre Devantoine, 57 ans, rue Rivoli, a reçu une blessure à la main droite qui a été cause d'une incapacité de travail. Docteur Barrel.

Un chargeur de la Ville, Florentin Dermelle, 39 ans, qui a reçu un coup de chariot en manœuvrant, a été victime d'un accident. Huit jours de repos. Docteur Dupuis.

— Un ouvrier de MM. Destrebecq frères, teinturiers, rue d'Alsace, 43 ans, rue d'Alsace, à Wattrelos, a reçu un coup de chariot dont résultant son travail. Dix jours de repos. Docteur Mariage.

— Un ouvrier de M. Delaporte, Henri Lansalot, 18 ans, rue de Lille, a été blessé à la main droite par un coup de chariot. Quinze jours de repos. Docteur Pinchelé.

— A la société anonyme de MM. Lemaire frères et Bigot, un ouvrier, Maurice Wiolle, 16 ans, rue de la Vigne, a été blessé à la main droite par un coup de chariot. Dix jours de repos. Docteur Gadefroy.

— Un ouvrier de M. Marcel Passon, fils, filateur, Jean-Marie Beghin, 33 ans, rue du Tilleul, cour Tonson, a reçu un coup contusionné entre un biti et le chariot de son métier. Dix jours de repos. Docteur Picquet.

— A la filature de MM. A. Motte frères, une bâtonnée, Elisa Starbeunt, 14 ans, rue de Babylone, s'est blessée à la main en nettoyant son métier. Dix jours de repos. Docteur Godefroy.

— Au peignage de l'Ermitage, Henri Bourgois, 25 ans, trieur de laines, s'est blessé au genou gauche en heurtant contre une passerelle. Quinze jours de repos. Docteur Lepers.

— Un garçon de la brasserie de M. Duverdyn-Desgrelz, à Halluin, Paul Bruyn, 29 ans, demeurant à Wervicq, s'est fait une entorse au pied gauche, boulevard de Metz. Dix jours de repos. Docteur Pierchon.

TROUVAILLES. — Le jeune Camille Fruit, rue Henri Martin, cour Lermoult, a trouvé et déposé au bureau de police de la place Chaptal, un livret de mariage au nom des époux Helbelinck-Laurent.

— M. F. Couplez, 97, boulevard Gambetta, a trouvé un porte-monnaie contenant de l'argent ; il le tient à la disposition de l'intéressé.

LA 1560e SECTION DES VÉTÉRANS DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER s'est réunie dimanche, à trois heures, en son local, Café Leery, sous la présidence de M. Jean Dubrulle, commandant d'infanterie territoriale, chevalier de la Légion d'honneur, qui a ouvert la séance par un magnifique discours dans lequel il a rappelé les efforts faits par tous pour mener à bien cette grande œuvre philanthropique et humanitaire. Il a fait appel au dévouement et à la bonne volonté de tous les sociétaires pour amener à la section de nombreux adhérents. « En le faisant, dit-il, vous rendrez un devoir civique à la solidarité et à la République. »

Une médaille d'honneur et un diplôme sont ensuite votés au profit de MM. Léonard et Cuvre, deux camarades qui se sont beaucoup dévoués pour la section. Le secrétaire, M. Victor Delbeuf, donne ensuite lecture des rapports moral et financier du siège central pour l'exercice 1902, et M. L. Christophle, trésorier, indique l'état de la section de Roubaix.

La réunion s'est terminée par une magnifique tombola au profit des membres présents. Des lots nombreux et très beaux ont fait la joie des gagnants.

En terminant, nous sommes heureux de constater l'entrain et la bonne camaraderie qui existent chez les Vétérans.

LES COURS PUBLICS A L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Aujourd'hui jeudi, à sept heures trois quarts du soir, conférence publique et gratuite ouverte à tous, par le professeur, M. Beghin. Programme : Effet des cyclones ; — Courbe du circuit magnétique ; — Dévissement du fleux ; — Nouveaux de formes diverses ; — Règles d'usages de bobinage ; — Bobine à plongeur.

Assortiment complet des dernières créations p' costumes, E. Verhelle, tailleur, 53, Grande-Rue

Le scandale causé par la découverte des fausses toiles, faux dessins, faux tableaux, va avoir comme conséquence le dépôt d'un projet de loi destiné à atteindre très sévèrement les auteurs des contrefaçons et imitations non seulement d'objets d'art, mais aussi de produits alimentaires, boissons, etc. Le public approuvera ces mesures grâce auxquelles il pourra être certain de boire du vin naturel ou un verre de *la Dubonnet* authentique. 29224

Pianos de tous facteurs Vente de confiance, MARCELLI, 8, rue du Bois. 9267

Communications

ROUBAIX. — *Société « Les Excursionnistes »*, établie à l'estaminet « Au Patagonie », 44, rue de Lannoy. — Les membres et les amateurs, désireux de faire un voyage à prix réduits à Liège, Spa, Verviers, barrage de la Gileppe, Aix-la-Chapelle, etc., sont priés de se rendre à la réunion générale, qui aura lieu le samedi 2 mai, à huit heures et demie du soir, pour décision définitive.

— *Association des Travailleurs Français.* — Réunion de section à 3 mai. Le secrétaire général, M. Eugène Nolin, prie désormais les secrétaires de ne plus adresser les renseignements concernant les finances ; admission des nouveaux membres ; paiement des cotisations. — 2e Section : Election d'un président ; — 4e Section : Elections d'un président et d'un secrétaire.

— *Cercle Alexandre Dumas.* — Jeudi 30, réunion de Commission à sept heures et demie du soir, au siège de la société, rue Boucher-de-Perthes, 105. Questions très importantes relatives à la section économique ; mesures à prendre pour les visites aux membres honoraires ; questions relatives aux festivals votés pour l'année 1903, etc.

— *Chorale l'Abeille.* — Jeudi 30, à huit heures et demie, réunion générale ; revue des chœurs pour le festival de Choreng.

CROIX

UN VOL AVEC EFFRACTION AU VÉLODROME. — En se rendant, mercredi après-midi, vers trois heures et demie, au Vélodrome pour y faire leurs courses habituelles d'entraînement, deux cyclistes roubaisiens, MM. Georges Grimpelet, 20 ans, cloué d'huissier, 51, rue du Tronchon, et Alfred Hautenne, 23 ans, rentoileur, rue du Pays, 4, constatèrent avec surprise qu'une cabine louée par eux au quartier des coureurs avait été cambriolée la nuit précédente. Une des serrures de la porte avait été ouverte à l'aide d'une fausse clef, une deuxième fracturée et les crochets d'un cadenas étaient arrachés.

Les gens bicyclettes qu'ils y avaient remisées n'y étaient plus. Il manquait en outre trois paires de roues et une roue de rechange. Voici le signalement des machines enlevées par les cambrioleurs : la première qui appartient à M. Grimpelet porte la marque Rambler 1901, modèle 40, n° 48.664 ; la deuxième, qui appartient à M. Hautenne est marque B. S. A. Birmingham ; la troisième enfin, écossée en blanc porte la marque Schotte, Gand-Bruxelles (Belgique) ; elle étant la propriété de M. Alphonse Seysse, de Bellaim près Roubaix.

Le montant du vol est estimé 850 fr. La police a été informée.

LES FUNÉRAILLES de M. Marcel Bouzin, soldat au 43e régiment d'infanterie, fils de M. Emile Bouzin, professeur de peinture à l'Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix et secrétaire de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing, ont été célébrées mercredi matin à dix heures en l'église Saint-Martin, à Croix. Dans l'assistance extrêmement nombreuse, venue pour témoigner son estime et sa sympathie à la famille Bouzin, on remarquait des membres du Conseil supérieur de l'Ecole nationale des Arts industriels, de la Commission administrative de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing ; des professeurs de l'Ecole nationale des Arts industriels parmi lesquels MM. Barbotin, Faulherbe, Buyse, Levêque, etc. ; une délégation de l'Association des anciens élèves dont quatre portaient les coins du poêle ; quelques conseillers municipaux de Croix ; M. l'abbé Ghesquière et des professeurs du Collège de Roubaix ; MM. Léonard Roussel, conseiller général, adjoint au maire de Roubaix ; Barlower, ancien commissaire central ; Remi Corgle ; Kouzul, directeur de la *Grande Harmonie* et du Conservatoire de musique ; A. Faulherbe, ancien adjoint au maire de Roubaix ; Florent Carissimo, membre de la Chambre de commerce ; Rasson-Duchange, Ferrée, César Poiret, industriels ; Barbotin, suppléant du juge de paix, etc., etc.

Le 43e régiment était représenté par une escouade sous les ordres d'un sergent. Parmi les nombreuses couronnes, on voyait celles offertes par les officiers, par les soldats de la compagnie à laquelle appartenait le défunt, par les anciens élèves de l'Ecole nationale des Arts industriels, par les Enfants de Croix sous les drapeaux.

Après l'office religieux, le corps a été conduit au cimetière de Croix. Sur la tombe, M. Jean Cordonnier fit a prononcé le discours suivant, au nom de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale :

« Messieurs, en apprenant la triste nouvelle de la mort de notre ami Marcel Bouzin, tous ceux qui l'avaient connu, éprouvèrent à son souvenir une profonde émotion. Pour notre grande famille qu'est l'Ecole des Arts Industriels, il n'était pas permis de hâter refermer cette tombe, sans que nous venions apporter à notre cher camarade un dernier et affectueux adieu.

» Celui, Messieurs, que la mort vient de frapper en pleine jeunesse malgré les soins dévoués des siens, soins, hélas ! impuissants à enrayer le mal aigu qui le minait, nous était bien cher à tous points de vue.

» Marcel, qui nous quitte aujourd'hui, laissant cette terre de misère où tout passe, tout s'efface, sauf le souvenir et les œuvres de bien, était déjà un artiste qui tenait sa place et dont le talent s'affirmait de plus en plus. Tous ceux qui le connurent, l'aimèrent pour sa bonté, sa franchise et son amabilité. D'abord, au Collège de Roubaix, où il fit ses études, il conquit l'estime de ses maîtres, l'affection de ses camarades, et aussi la réputation de bon élève.

» Entré à l'Ecole des Arts Industriels, sa grande âme d'artiste, ardente, enthousiaste, remplie d'idéal, s'adonna tout entière à l'art. Par son travail, et malgré son jeune âge, il sut se faire connaître et apprécier en notre ville où il n'eut que des amis. Descendant de cette race à l'âme forte, où l'art puise ceux qu'il prédestine, il eut fait honneur, plus tard à ses concitoyens si la mort implacable et aveugle, ne l'eut ravi à ses espérances.

» Il fut appelé par une dispense due à son talent à payer de bonne heure, l'impôt dû à la Patrie par tous les Français. Au régiment, là aussi, il sut se faire aimer de ses chefs et de ses camarades.

» Hélas ! c'est là, qu'il contracta le mal qui vient de le terrasser après deux mois de souffrance. Profondément chrétien, il trouva dans sa foi, de puissantes consolations aux heures de l'épreuve.

» Nous sommes certains, cher Marcel, que déjà tu as reçu la récompense que Dieu réserve à ceux qui ont servi la bonne cause.

» Tu emportes, cher camarade, nos regrets et notre estime à tous.

» Au revoir donc, Marcel, au nom de tous ceux que tu aimas : — Ton nom sera inscrit au livre d'or du mérite et donné ainsi aux plus jeunes, comme un exemple de foi, de travail et de devoir.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de viande, à l'occasion du 1er mai, pour les indigents inscrits sur les listes, se fera comme d'habitude, par les soins de MM. Coudenier, rue Hoden, et Deleu, 147, rue Kléber, à partir de huit heures du matin.

LE PERCEPTEUR se tiendra à la disposition des contribuables de Croix, à la mairie, les mardi 5 et jeudi 14 mai, à deux heures, pour procéder aux mutations foncières.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Au tissage Willem, un ouvrier tisserand, Alois Vaal, 61 ans, demeurant, 21, rue de la Limite, s'est fait une contusion au genou gauche en heurtant son métier. Dix à douze jours de repos. Docteur Morival.

LANNOY

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, mercredi soir, à la Mairie, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Alfred Joly, maire, afin de délibérer sur la question relative à la prorogation de l'octroi.

M. le docteur Parmentier présente une observation au procès-verbal de la précédente séance.

M. Parmentier. — A propos des trottoirs, il n'est pas noté au procès-verbal que cette décision a été votée par 9 voix contre 7. Je demande que cette observation y soit ajoutée.

De plus, il précise encore une fois ses observations antérieures, il déclare qu'en procédant à la construction des trottoirs avant l'installation de l'eau potable, ce sera faire une double dépense.

M. Joly. — Je ne vois pas pourquoi les trottoirs ne se feraient pas de même que l'installation des eaux. Il en sera de l'eau potable comme pour le gaz, chaque fois qu'un habitant désirera cette installation, il suffira de pratiquer une tranchée.

M. Samuel-Dujardin. — Ce travail entraînera une dépense supplémentaire de 1 franc par mètre carré de canalisation. Supposons qu'il y ait 20 abonnés dans les trois rues entreprises pour la construction des trottoirs, la dépense totale s'élèverait donc à une vingtaine de francs. C'est tout simplement de l'obstruction que vous voulez faire, M. Parmentier. Quand vous faisiez partie de l'ancien Conseil, vous ne parliez pas de l'installation de l'eau.

M. Parmentier. — Président de la Commission des eaux, je vous ferai remarquer que j'ai assisté à toutes ses réunions. Maintenant j'ai demandé que l'argent disponible soit utilisé à l'installation des eaux.

M. Samuel-Dujardin. — Puisque vous êtes si partisan de cette installation, je demande qu'il y ait de l'eau pour tout le monde et qu'on n'en prive pas ceux qui sont suspectés.

M. Joly, maire, propose à l'assemblée de traiter la question à l'ordre du jour.

A l'unanimité le Conseil décide de maintenir le tarif tel qu'il a été établi antérieurement pour une durée de cinq années. Le délai partira du 1er janvier 1904. M. le Maire donne ensuite la parole à M. Parmentier.

M. Parmentier. — Je demandais tout simplement si on s'occupait de la question des eaux. Je me mettais à la disposition de la Commission pour lui donner mes explications et lui soumettre mon projet.

M. Joly. — Il y a deux ans et demi que nous nous occupons de cette question, nous républicains, malgré la situation qui nous est faite nous savons à cœur de faire aboutir la question. Je ne puis encore vous donner mon projet ; mais j'ai visité les installations des localités voisines et pris mes renseignements. Je suis disposé à réunir la Commission sous peu, car je tiens essentiellement à donner de l'eau à la population de Lannoy.

M. Parmentier. — Quant à vous « républicains », nous le sommes autant que vous, même plus que vous.

M. Joly. — Je n'en doute pas.

M. Parmentier. — Je l'espère.

La séance est levée à huit heures trente.

LERS

UNE ADJUDICATION. — Par suite de la faillite de M. Hubert Wagnier, adjudicataire de la fourniture du pain au Bureau de Bienfaisance, il sera procédé le jeudi 7 mai, à cinq heures du soir, à une nouvelle adjudication.

FLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira dimanche 3 mai, à neuf heures du matin, en session budgétaire. — Ordre du jour : compte administratif du maire ; formation du budget additionnel pour 1903 ; formation du budget primitif pour 1904 ; budgets du Bureau de bienfaisance ; liste d'assistance.

BELLE JARDINIÈRE
Succursale de Lille, 177, boulev. de la Liberté
VÊTEMENTS POUR 1res COMMUNIONS
29026

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX Maison fondée en 1835
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Exécution rapide et soignée d'impressions en tous genres. Typographie et Lithographie. — Outillage moderne et perfectionné. — Prix modérés. 2

MAISON MUSICALE
G. COUSART, élève de Pleyel
8, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
Pianos de tous facteurs, de style et ordinaires. Cadeaux et pupitres de luxe et fantaisie. Violons, mandolines, guitares, instruments cuivre et bois, machines parlantes et chantantes. Abonnement littéraire et musical. Maison de confiance.
LOCATION — ACCORDS — REPARATIONS
29275

WATTRELOS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Pierre Robbe, demeurant à la Martinoire, ouvrier aux ateliers de trituration de bois de teinture de M. Auguste Leman-Lefuste, au Sapin-Vert, s'est blessé à l'œil en repassant un couteau. Il a reçu les soins de M. le docteur Bettremieux. L'accident ne présente aucune gravité.

LA FRAUDE. — Le sous-brigadier Velly et le préposé Ciatoni ont arrêté deux fraudeurs, Arthur Drouart, 29 ans, tisserand, demeurant à Roucq, et Henri Vandeputte, 16 ans, emballeur, sans domicile fixe, qui portaient ensemble 25 kil. d'allumettes, d'une valeur de 103 fr. 50.

TOURCOING

AU PASSAGE A NIVEAU DE LA TOSSEE. — La Mairie nous communique la note suivante qui intéressera beaucoup de monde, surtout les ouvriers :

« Par suite des travaux de terrassement commencés depuis un mois, rue de la Tossée, les abords du passage à niveau sont actuellement presque impraticables. Pour remédier à cet état de choses, l'Administration municipale vient de faire établir un nouveau débouché entre les rues de Wagram et de Lens (cour Van Eslande). La Compagnie du Nord a d'ailleurs commencé l'installation d'un nouveau passage à niveau provisoire entre les rues des Carliers et Saint-Eloi, et d'ici quelques jours, la circulation entre la rue de Roubaix et le quartier de la Tossée sera ainsi complètement assurée.

L'ORAGE qui a éclaté sur Tourcoing dans l'après-midi de mercredi a fait quelques dégâts. La foudre est tombée sur la cheminée de l'habitation de M. Delmasure, rue de Roubaix, 1. Les briques en tombant ont endommagé la toiture de l'estaminet tenu par M. Noclain, qui habite à côté.

UNE FÊTE DE LA MUTUALITÉ A TOURCOING. — Nous recevons la communication suivante :

» Tourcoing possède un certain nombre d'institutions de prévoyance et de mutualité. Parmi les plus importantes, sont les sociétés de secours mutuels : *La Prévoyance*, qui compte 6.100 membres, l'*Association des Etablissements Masurel frères*, qui en a 400, et *La Mutuelle*, société des employés, qui a 360 membres. Le recrutement des sociétés de prévoyance se fait difficilement dans notre cité, où il n'est pas rare de rencontrer des personnes ayant beaucoup de relations, ignorer leur existence.

» Aussi, dans le but de propager l'idée de la Mutualité et toutes les œuvres qui en sont l'application, et sur la proposition de la société *La Mutuelle*, il a été constitué un Comité pour l'organisation, en 1903, d'une solennité mutualiste comprenant une conférence dans laquelle se feront entendre de hautes personnalités connues pour leur compétence et leur dévouement à ces œuvres, un banquet officiel, et une fête générale des sociétés de secours mutuels de la Ville.

» Une souscription est ouverte afin de couvrir les frais d'organisation. L'excédent sera consacré à l'achat d'objets qui, avec d'autres très nombreux recueillis et à recueillir par le Comité et donnés par des personnes généreuses s'intéressant à la Mutualité, seront offerts aux souscripteurs. »

UN ENFANT GRIÈVEMENT BRULÉ. — Le jeune Emile Dewaele, âgé de 13 ans, demeurant chez ses parents rue des Trois-Pierres, 146, avait mis sur le feu une burette à café, fortement bouchée. Il s'était assis près du poêle. Tout à coup le récipient fit explosion. Le jeune garçon reçut le liquide en ébullition en pleine figure, et fut affreusement brûlé ; seuls les yeux n'ont pas été atteints. De plus, il a respiré de la vapeur surchauffée, qui lui a brûlé profondément la bouche et même les bronches. M. le docteur Debuchy, appelé en toute hâte, vint prodiguer ses soins au jeune Dewaele. Pendant un moment, il désespéra de le sauver. Mais actuellement, le jeune homme est hors de danger.

UNE TENTATIVE DE VOL. — Dans la nuit de mardi à mercredi, une tentative de vol a été commise au magasin de tissus de M. Vaureux-Delmasure, rue de Tournai. Des pesées ont été faites sur la porte d'entrée au moyen d'une pince, mais elle a résisté. Les cambrioleurs ont probablement été dérangés et ont pris la fuite. La police a ouvert une enquête.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mercredi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Marée, 150 kil. ; asperges, 115 bottes ; pois, 100 kil. ; pommes de terre nouvelles, 50 kil. ; figues, 400 kilos ; beurre, 45 kil.

LA LIBRAIRIE DU JOURNAL DE ROUBAIX, met en vente :

L'*Eleveur de Poules*, par H. L. Blanchon, 3 francs.
L'*Eleveur de Pigeons*, par H. L. Blanchon, 3 francs.
L'*Eleveur de Lapins*, par Willemin, 2 fr. 50.

UNE CONTRAVENTION à Auguste V..., 23 ans, pour avoir traversé avec une voiture un convoi funèbre.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la gare, un ouvrier, Henri Debersée, 25 ans, a été contusionné au pied droit par la chute d'une traverse. Cinq jours de repos. Docteur Vienne.

— Au tissage Dumortier Cuignet, un monteur de chaînes, Florimond Marquette, 27 ans, a été blessé au pied droit par la chute d'une ensouple. Dix jours de repos. Docteur Catteau.

— Un homme de peine de la maison Mortagne, Jules Boone, 20 ans, s'est contusionné aux reins, à la tête et au thorax, en tombant. Trente jours de repos. Docteur Leduc.

— Paul Dubois, 15 ans, bâcleur, chez M. Flipo fils aîné, s'est coupé à l'index gauche en triant des déchets. Six jours de repos. Docteur Catteau.

— Un tailleur de pierres de la maison Destrebecq, Henri Casterman, 20 ans, s'est fait une plaie contuse à l'auriculaire gauche en chargeant une pierre sur un camion. Un mois de repos. Docteur Decherf.

— Un homme de peine de MM. Hector Sandra et Cie, Louis Duforest, 23 ans, s'est fait une plaie contuse du pouce droit en coupant des boules de déchets. Huit jours de repos. Docteur Julien.

12 portraits soignés 5 francs avec prime, 6 pour 3 francs, 81, rue Desarmont, Tourcoing.

Communications

TOURCOING. — *L'Association des Anciens Elèves des Ecoles Académiques* rappelle à ses membres que le départ pour Tournai a lieu dimanche prochain à 6 h. 17 du matin. Les personnes étrangères à l'Association peuvent participer à l'excursion. On souscrit chez M. Carlos Buffin, rue Saint-Jacques, et au café Moore, boulevard Gambetta.

MOUVAUX

LE MARIAGE de M. André Mathon, industriel à Roubaix, avec Mlle Marie Masurel, nièce du regretté M. François Masurel-Jonglez, a eu lieu mercredi matin, à onze heures et demie, en l'église Saint-François d'Assise, devant une assistance nombreuse et choisie. Le mariage civil avait eu lieu à la mairie de Mouvaux, présidé par M. Vincent, maire, conseiller d'arrondissement, qui avait uni les jeunes époux.

Les témoins étaient pour le marié : MM. Henri et Pierre Mathon, industriels à Roubaix, ses frères. Pour la mariée : MM. François Masurel fils, son frère, et Ch. Prouvost-Masurel, industriel, membre de la Chambre de Commerce de Roubaix, son beau-frère. L'église était comble et au dehors le grand nombre d'équipages en stationnement, avait amené une foule de curieux.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Arnould, curé de Saint-François, qui a donné la bénédiction nuptiale, entouré de MM. les abbés Chuffart et Castelnot. Au début de la cérémonie, il s'est adressé aux jeunes époux et a prononcé la délicate allocution suivante :

« Mon cher Frère et ma chère Sœur,

» Vous voici arrivés à ce moment solennel qui doit avoir sur vos destinées une influence décisive.

» Sainement émus tous deux, vous voici entourés d'une couronne vénérable de parents et d'amis. Ce sont ceux grands-pères au cœur généreux, qui se trouvent chez eux dans cette église, dont se titre leur rappelle le nom d'un fils bien-aimé. C'est un père qui rappellera près de vous celui que vous avez perdu.

» Ce sont deux mères qui ne me pardonneraient pas de faire leur éloge. C'est une famille nombreuse venue ici pour témoigner la part qu'elle prend à votre bonheur. Tous demandent à genoux à la Sainte-Eglise de vouloir bien bénir votre union. Tout d'abord, laissez-moi vous rappeler ce qu'est le saint état que vous allez embrasser et quels devoirs il impose.

» L'idéal du mariage chrétien n'est pas celui que rêve le monde et que poursuivent les âmes sensuelles ; ce n'est pas non plus cette félicité sans nuages d'Adam et d'Eve, aux jours de leur innocence dans le paradis. Ce jardin de délices est fermé depuis longtemps. Le chercher en ce monde est une illusion aussi vaine que dangereuse ; « tous ceux qui entrent dans cet état, s'écrie le grand apôtre, auront à supporter de longues tribulations. »

» Le véritable idéal du mariage, c'est l'union de Jésus-Christ avec son église. Ce divin Sauveur a voulu que sa chaste union avec son église fut copiée et rendue sensible dans chaque famille, afin que le foyer fut en quelque sorte une église domestique, et que la société, composée de familles chrétiennes, fut un peuple de saints, *Gens sancta*.

» Le mariage, c'est donc l'amour dans le devoir. Ici, je suis sûr d'être compris, car le devoir n'est-ce pas le lait dont votre enfance a été nourrie ? l'élément dans lequel vous avez grandi ? le spectacle que vous avez eu l'un et l'autre sous les yeux, tous les jours et à tous les instants de votre vie ?

» La réputation dont vous jouissez, mon cher frère, votre admission dans une famille sérieuse qui a pu vous voir à l'œuvre, me sont une garantie de vos mérites, et une preuve que vous serez fidèle aux devoirs que vous allez contracter.

» Et vous, ma chère sœur, qui teniez une si grande place au foyer de votre famille, vous dont la mère n'a jamais vécu que pour Dieu et ses enfants, vous êtes bien préparée pour la mission qui vous est confiée, vous justifiez amplement par avance, le choix qui a été fait de votre personne, vous pouvez parler en face de cet autel, vous pouvez jurer fidélité, amour et dévouement, il ne sortira d'ici aucun écho contradictoire a vos sentiments.

» Que la confiance mutuelle qui est le charme de la vie conjugale abonde dans vos âmes, et s'y développe sans cesse, qu'aucun étranger ne puisse franchir le seuil de votre foyer sans s'y sentir comme enveloppé d'une atmosphère de foi et de dignité qui le force au respect.

» Enfin que Notre-Seigneur vous conserve longtemps l'un à l'autre et qu'il vous accorde la joie de voir vos petits enfants former autour de vous une couronne qui soit comme le présage de la couronne céleste. »

Pendant la cérémonie religieuse, plusieurs artistes se sont fait entendre. Citons d'abord M. Lilien, l'excellent violoniste tournaisien, qui, au début de la messe, a joué une *Romance pour violon*, de Johan S. Wenison, et à la communion, *Invocation*, de Raymond Laynlers. M. Paul Delélique, ténor-solo des Orphéonistes Cricks-Sicks, a chanté à l'élévation le *Panis Angelicus*, de Franck, et à la fin de la messe, *Hosanna* de Granier. M. Hennerick, organiste, a joué à l'entrée, *La Marche de Jeanne d'Arc*, de Théodore Dubois ; pendant la messe, *Une prière*, de Guilmant, et à la sortie, la *Marche nuptiale*, de Th. Dubois.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — On nous communique la nouvelle que la Dotation de la Jeunesse de France aura prochainement une section de plus à Mouvaux. C'est la 1644e section du Blanc-Seau qui présidera à sa formation, le dimanche 3 mai, à l'estaminet du *Mouton-Blanc*, rue de Lille. On espère la présence de M. le docteur Faidherbe, président de la section roubaisienne et pionnier de l'œuvre.

RONCQ

UN GRAVE ACCIDENT s'est produit dans la soirée de mardi au hameau du Faubourg. Un cultivateur, M. J.-B. Haquette, âgé de 50 ans, en descendant l'escalier de la cave a glissé et roulé jusqu'au fond. Dans la chute M. Haquette a reçu une large blessure à la nuque ; de plus, un osselet de l'oreille, le « rocher » serait fracturé. M. le docteur Galissot qui a pansé le blessé estime que son état est des plus graves, et il n'a pu encore se prononcer sur les conséquences de cet accident.

HALLUIN

UNE TOMBOLA a été tirée chez M. Henri Soen, au profit d'une famille nécessiteuse. Voici la liste des numéros gagnants : 609, 223, 1021, 1411, 13, 1365, 1305, 826, 770, 1239, 448, 1310, 1146, 1023, 1248, 407, 393, 606, 444. — Le premier lot consiste en une magnifique charmette. Les gagnants peuvent retirer les lots chez M. Henri Soen, estaminet du *Bon Coin*, rue Saint-André.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Hassebroucq frères, un ouvrier mécanicien, Auguste Fresnoy, a reçu des éclats d'une meule d'émeri qu'il faisait fonctionner dans la corrée droite. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Wyseur.

CINQ CONTRAVENTIONS ont été dressées, mardi, par la gendarmerie de Quesnoy-sur-Deûle, pour divagation de chiens sur la voie publique.

FEUILLETON DU 1er MAI 1903 — N° 47

DÉCAPITÉE

PAR FORTUNÉ DU BOISGOBEY

VII. — (SUITE)

Cette galerie devait aboutir dans une des propriétés contiguës à la scène, — peut-être dans le jardin de l'établissement des eaux minérales de Passy, et pour en chercher l'issue il fallait attendre qu'il fît jour.

Grisaille y était resté, mais il maugréait, à part lui, contre M. Francastel.

— Nous n'en serions pas là s'il avait voulu m'écouter, pensait le policier, qui tenait pour l'ancienne méthode. Voilà ce que c'est que de vouloir faire du nouveau en matière d'instruction. Il fallait tout simplement écrouer l'oncle et la nièce au Dépôt de la préfecture. On les tiendrait tandis que maintenant... va-t-on voir s'ils viennent !

Grisaille, pour se consoler un peu, ajouta mentalement :

— J'espère encore pourtant qu'on nous ramènera la nièce.

Et il se décida, sans trop de regret, à donner l'ordre de battre en retraite, sauf à recommencer le lendemain.

Le capitaine l'entendit, cet ordre lancé à haute voix, et, comme on dit vulgairement, il ne demanda pas son reste.

Ayant eu soin de se tenir toujours au dernier rang et un peu à l'écart, il n'eut aucune peine à quitter la terrasse où opéraient les policiers et à regagner la sortie en voltigeant sur le flanc de la colonne.

Peu lui importait d'écouter les instructions que le chef allait donner à ses hommes pour le reste de la nuit. Il ne songeait qu'à s'esquiver, et il y parvint.

Les deux ou trois agents qui surveillaient la porte de la rue le laissèrent passer plus facilement qu'ils ne l'auraient laissé entrer s'il s'était